

COMMUNIQUÉ de PRESSE

RETRAITES

Fin de la concertation, toujours rien de concret

Ce vendredi 10 mai, le Haut-commissaire à la réforme des retraites a reçu la CGT pour la dernière bilatérale de concertation. La délégation CGT a dénoncé le fait qu'aucun élément concret ne ressort de cette série d'échanges, alors que tout laisse à penser que le projet est déjà ficelé.

Le haut-commissaire se veut rassurant, il réaffirme que rien n'est bouclé de son côté et qu'il ne fera que des préconisations. Revenant sur les échéances de la réforme, il indique que compte tenu de l'encombrement du calendrier parlementaire (loi fonction publique, réforme constitutionnelle, lois de finances et de financement de la sécurité sociale), le projet ne pourra pas être adopté avant la fin 2019.

Lui-même ne remettant ses conclusions qu'au début de l'été (sans donner de date précise), le projet de loi ne pourra être déposé que cet automne, pour une adoption de la loi entre fin 2019, début 2020.

La CGT reste sceptique quant à cet engagement, au vu des habitudes gouvernementales de passage en force en vigueur depuis quelques années sur toutes les lois de régression sociale.

La CGT a rappelé au Haut-commissaire que sa réforme ne résoudra en rien la question de la confiance dans notre système de retraites. Au contraire, elle va aggraver la situation future des salariés les plus en difficulté sur le marché du travail. Ainsi, nous lui avons pointé le fait que les deux pays régulièrement pris comme modèles sont confrontés à la nécessité de devoir faire une nouvelle réforme de leur système :

- la Suède où il apparaît que le changement de système a en fait dégradé la situation des femmes ;
- l'Allemagne où les retraités sont confrontés de plus en plus à une grande pauvreté.

Forte de ces exemples, la CGT réaffirme que notre système solidaire par annuités et par répartition reste le meilleur pour garantir une retraite pour tous les salariés qui leur permette de vivre dignement. Cela implique une autre orientation politique que celle à l'œuvre dans chacune des précédentes réformes.

Pour la CGT, il est désormais nécessaire de créer le rapport de force dans le monde du travail pour garantir et pérenniser notre système de protection sociale et obtenir de nouveaux droits plus favorables pour toutes et tous.

Montreuil, le 10 mai 2019